

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 17 (1872)
Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 6.

Lausanne, le 27 Mars 1872.

XVII^e Année.

SOMMAIRE. — Des tranchées-abris ou fortifications volantes de campagne. (*Fin.*) — La position stratégique de la Suisse vis-à-vis des Etats voisins. Etude de géographie militaire, par le lieutenant-colonel Aloïs Ritter von Haymerle, officier d'état major. (*Suite.*) — Bibliographie: *Le Blocus de Metz en 1870*. Publication du conseil municipal de Metz; — *Die deutsche Gewehrfrage* (la question du fusil allemand), par W. Plönnies, major, et Hermann Weygand, capitaine. — Nouvelles et chronique.

ARMES SPÉCIALES. — Bibliographie. *Les bibliothèques publiques de la Suisse en 1868*, d'après les matériaux recueillis par la Société suisse de statistique, par le Dr Ernst Heitz. — Rapport vaudois sur la garde des frontières et l'internement en 1870-1871. (*Fin.*) — Promotions et nominations à l'état-major fédéral.

DES TRANCHÉES-ABRIS, OU FORTIFICATIONS VOLANTES DE CAMPAGNE.

(*Suite.*)

La nécessité des tranchées-abris étant démontrée, il reste à examiner quels sont les moyens pratiques à employer pour en faciliter l'établissement.

Le mode de transport des outils est important à fixer, et nous poserons d'emblée cette question : faut-il que le soldat porte dorénavant ses outils lui-même, ou bien les transportera-t-on pour lui ?

Le premier mode offre de sérieux avantages ; et nous savons, de bonne source, qu'il est actuellement à l'essai en Russie. En Danemark, chaque file est munie d'un outil ; en Prusse, chaque homme des régiments de chasseurs a le sien ; en Amérique, 2 compagnies par bataillon sont fournies d'outils légers, pouvant servir à des usages multiples.

Le colonel Brialmont se prononce catégoriquement en faveur de ce système, pour diminuer les « impedimenta » remorqués par l'armée et accélérer l'exécution des ouvrages.

Notre comité d'instruction, dans un de ses derniers rapports, dit qu'il est arrivé à la même conclusion.

Ce mode est certainement logique, et il est appuyé par l'autorité d'officiers compétents.

Napoléon I^{er} aurait désiré que chaque soldat portât un outil de pionnier, ou, tout au moins, que chaque soldat du génie fût pourvu d'un outil léger, supérieurement conditionné. Mais, après quelques essais, il renonça à encombrer ses soldats d'un surpoids, malgré les avantages qui en devaient résulter au moment de l'action.

Cet inconvénient du surpoids s'impose nécessairement à notre étude. On objecte, d'un côté, que la manœuvre devant être rapide, il faut réduire la charge actuelle du soldat ; et la campagne de Bohême a donné généralement à penser que les soldats devaient être soulagés d'une partie de leur équipement. Mais nous croyons que tout en fournissant à nos hommes un outil pesant 3 livres, il y aurait moyen de diminuer le poids de leur équipement actuel, sans que, pour cela, ils manquassent du nécessaire.

Mais, avant de conclure, il faut considérer ce fait que la troupe